

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Dettes publiques : légère augmentation

**SELON** les derniers chiffres de la Direction générale de la dette, en 2020, l'encours des créances de l'État a augmenté de 17,2 % pour se situer à 6 264,9 milliards de FCFA.

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

Le gouvernement devrait focaliser davantage ses efforts dans la mise en œuvre de la politique de désendettement du pays tel que souhaité par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, conscient des risques d'une explosion des créances de l'État.

" Notre endettement, qui est de 70 % du PIB, devra être ramené sous la barre des 50 %. Nous y parviendrons grâce à une meilleure maîtrise de nos dépenses, à l'accélération de notre croissance et à la restructuration de notre dette, par le biais de l'allongement de sa maturité et de la renégociation des taux d'intérêt ", avait indiqué le chef de l'État, lors d'un entretien accordé à Jeune Afrique... En effet, selon les derniers chiffres de la Direction générale de la dette, en 2020, l'encours de la dette publique du Gabon a augmenté de 17,2 % pour se situer à 6 264,9 milliards de FCFA. Bien que les deux

composantes (extérieure et intérieure) aient simultanément augmenté, cette évolution est principalement imputable au stock de la dette intérieure qui croît de moitié.

L'accroissement du stock de la dette extérieure est dû au renforcement des engagements auprès des bailleurs de fonds multilatéraux (appuis budgétaires du FMI et de la BAD) et de la progression de la dette contractée auprès du marché financier international (utilisation partielle de l'Eurobond 2031 au refinancement de celui de 2024), nonobstant la diminution des emprunts auprès des créanciers bilatéraux et commerciaux. La hausse de la dette intérieure provient de la consolidation de toutes les composantes.

La dette bancaire a augmenté du fait de la reconsolidation des engagements de l'État envers BGFIBank et de la prise en charge du stock dû à Eco-bank Gabon. L'accroissement de l'encours du moratoire est lié aux travaux de validation de la Task force sur la dette in-

térieure. L'encours sur la dette envers le marché financier local s'est renforcé suite à la forte sollicitation de ce marché.

Le portefeuille de la dette demeure dominé par la dette extérieure (64,7 % du stock total) qui perd toutefois 7,8 points comparativement à 2019.



Photo: DR

Le siège du ministère de l'Économie.

## Des efforts d'apurement

MSM  
Libreville/Gabon

Pour l'année 2020, le gouvernement indique avoir réglé pour 383,2 milliards de francs de dette intérieure soit un accroissement de 16,7 % par rapport à la même période en 2019.

Selon la Direction générale de la dette, cet " exploit " a été réalisé grâce à l'effort de paiement de la dette bancaire et au respect des engagements auprès du marché financier régional. S'agissant de la dette extérieure,

ce sont 795,5 milliards de francs qui ont été réglés en 2020, principalement auprès du marché financier international, en lien avec le paiement anticipé de l'Eurobond 2024.

Au total, le règlement de la dette publique du Gabon s'est établi à 1 178,7 milliards de FCFA en 2020, soit un accroissement de 48,6 % par rapport à la même période en 2019.

Par rapport à l'autorisation budgétaire, le règlement de la dette publique affiche un taux de réalisation de 93,2 %.



### AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

**Date de lancement : 16 avril 2021**  
**Appel à manifestation d'intérêt : N° AM1001-0421-FMCT**  
**Nom du projet : La Baie des Rois**  
**Concession des aménagements zone nord suivant :**  
**Lot 1 : Port de plaisance nord (150 pl)**  
**Lot 2 : Station de service pour bateaux**  
**Lot 3 : Les kiosques et la Promenade de la Corniche**  
**Source de financement : Partenariat public privé**

**1. OBJET**  
 Par le présent appel à manifestation d'intérêt, la société **Facade Maritime du Champ Triomphal** se propose d'arrêter une liste restreinte des candidats qualifiés qui seront appelés à soumissionner pour la concession des lots cités ci-dessus.

Cette concession comprend :

- La définition du montage juridique et financier (investissement et durée de la concession)
- La conception et la construction
- L'exploitation et la maintenance

**2. PARTICIPATION**  
 Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux investisseurs qui ne sont pas concernés par des mesures d'exclusion et d'incapacité.

**3. CRITERES DE QUALIFICATION**  
 Les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

**4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**  
 Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent comprendre les éléments suivants :

- Une déclaration de manifestation d'intérêt signée du représentant du consultant faisant apparaître son nom, sa qualité, son adresse, sa nationalité et les pouvoirs qui lui sont délégués ;
- Les documents arrêtant la constitution ou le statut, le lieu d'enregistrement et le domicile légal de la société. Ces documents comprennent l'agrément de commerce ou registre de commerce ;
- Une attestation de non faillite délivrée par le tribunal compétent du lieu du siège social du consultant et datant de moins de trois (3) mois ;
- Une attestation d'imposition prouvant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales au titre de l'année n-1 ;
- Une attestation CNSS du trimestre précédent ;
- Un relevé d'identité bancaire ;

- Un relevé d'identité bancaire ;
- Liste du matériel ;
- La liste du personnel clé avec leurs fonctions respectives et leurs CV signés ainsi qu'une copie des diplômes traduits et authentifiés par l'autorité compétente ;
- Les références générales et spécifiques du candidat dans le domaine concerné par l'appel à manifestation d'intérêt (joindre les fiches projets précisant la valeur en FCFA des prestations réalisées) ;

La liste des sous-traitants, le cas échéant.

Les consultants peuvent s'associer et présenter une candidature unique. Pour cela, ils doivent présenter un accord de groupement entre sociétés. Cet accord doit préciser le statut juridique, le chef de file du groupe, le rôle et les titres de chaque membre. Chaque membre doit, par ailleurs, produire les pièces demandées ci-dessus.

Ils ne doivent comporter aucune proposition financière et être présentés en un original, 4 copies et une version électronique.

**5. CRITERES DE PRESELECTION**  
 Les candidatures seront examinées suivant les critères ci-dessous :

- Le candidat doit justifier d'une expérience de plus de 10 ans (à préciser) dans les prestations similaires ;
- le candidat doit justifier des moyens matériels, techniques adéquats et d'un personnel clé en adéquation avec la mission ;
- Le candidat doit justifier d'une capacité financière lui permettant de démarrer l'exécution des prestations dès la notification du marché (joindre les documents attestant l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédits, etc.) ;

Une visite de site est conseillée (26,27 ou 28 avril).

**DATES LIMITES DE DEPÔT DES OFFRES, LIEU DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES PLIS**  
 Les dossiers d'appel à manifestation d'intérêt doivent être adressés à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **17 mai 2021 à 15 heures :**

**FACADE MARITIME DU CHAMP TRIOMPHAL**  
 Boulevard du bord de mer  
 B.P. 879 LIBREVILLE GABON  
 Personne à contacter  
 Chancia Verra ALONDA - Gestionnaire de Marchés  
 Tel. 076 25 18 61  
 Mail: calonda@fmct-gabon.com